

HONORAIRES AGENCE

TRANSACTIONS

- Mandat simple: Honoraires 5 % TTC du prix de vente net vendeur Forfait minimum de 7 500 € TTC
- Mandat exclusif: Honoraires 4 % TTC du prix de vente net vendeur
 Diagnostics offerts ainsi qu'un reportage photographique réalisé par un professionnel
- Vente terrain: Honoraires 10 % TTC du prix de vente net vendeur

GESTION LOCATIVE

7,50 % TTC des loyers charges et taxes comprises

LOCATIONS

Honoraires loi ALUR à la charge du locataire :

- Visite + constitution du dossier + rédaction du bail : 10 €/m² de surface habitable
- Réalisation de l'état des lieux : 3 €/m² de surface habitable

Honoraires à la charge du propriétaire :

- Visite + constitution du dossier + rédaction du bail : 10 €/m² de surface habitable
- Réalisation de l'état des lieux :
 - o 3 €/m² de surface habitable en location nue
 - o 6 €/m² de surface habitable en location meublée
- Entremise : 1 €/m² de surface habitable

Forfait minimum de 50 €

SNC Immobilière Blandin Béliard au capital de 24 500,00 €
1 place Aristide Briand - 44000 Nantes - Tél : 02 40 20 36 46
Siret 441 942 968 00021 - APE 6831Z
CPI 4401 2016 000 010 255